LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
LORS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 18 MARS 2025

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Comité syndical est affichée dans un délai d'une semaine.
Le procès-verbal de la séance sera consultable au siège du Syndicat dans un délai de sept jours après son approbation.

N°2025-05 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL PRECEDENT	APPROUVÉE
N°2025-06 COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024	APPROUVÉE
N°2025-07 RESULTATS ET AFFECTATION	APPROUVÉE
N°2025-08 BUDGET PRIMITIF 2025	APPROUVÉE
N°2025-09 RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE – RD37 - RUE MARECHAL JOFFRE A ARGENCES ET RUE EMILE ORY A MOULT-CHICHEBOVILLE – LANCEMENT DE LA CONSULTATION	APPROUVÉE
N°2025-10 - CONTRAT DE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL 2022-2026 – DEMANDE DE D'AIDE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE SUR LA RD37 - RUE MARECHAL JOFFRE A ARGENCES ET RUE EMILE ORY A MOULT-CHICHEBOVILLE	APPROUVÉE

Adresse : 1, rue Guéritot - 14370 Argences | Tél. 02 31 15 63 70 | E-mail : eauenvalesdunes@outlook.com